

l'avenir

UNE PUBLICATION
DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.
L'AVENIR - LE COURRIER 7500 TOURNAI,
avenue de Mairie 101

BUREAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
Pol Heysse

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ :
Eric Schombrodt

RÉDACTEUR EN CHEF
ET ÉDITEUR RESPONSABLE :
Thierry Duplèreux
Route de Hammet 38 - 5004 Namur-Bouge
Tél. : 081/24 88 11

CHEF D'ÉDITION :
Jean-Pierre DE ROUCK
info@lavenir.net - www.lavenir.net

REDACTION DE TOURNAI :
Tél. : 069/88 96 20

REDACTION D'ATH :
Tél. : 068/26 96 00

SERVICE CLIENTÈLE :
Contacts librairies - libraires@lavenir.net
Tél. 0800/14 145 - fax 0800/14 152

Abonnements : abonnes@lavenir.net
Tél. 081/23 62 00 - fax 081/23 62 01

Commandes photos :
Tél. 081/24 88 11 - CBC 193-1234942-56

PROMOTION ET DIFFUSION :
Tél. : 069/88 96 20 - fax : 081/23 02 61

PUBLICITÉ NATIONALE :
L'Avenir Advertising : 081/23 62 74
sales.nation@lavenir.net
www.lavenir.net

PUBLICITÉ RÉGIONALE :
David Mercier : 069.88.96.56

PUBLICITÉ EN LIGNE :
David Mercier : 069.88.96.56
David.Mercier@lavenir.net
www.lavenir.net

PETITES ANNONCES :
petitesannonces@lavenir.net
www.lavenir.net

NECROLOGIE :
Tél. 070/23 36 93 - Fax 070/23 36 97

De nombreux groupes de presse ont été créés, tous ont des objectifs, ils sont destinés à servir un public, une région, une profession ou un territoire. Ils ont des missions, des objectifs, des moyens humains et financiers. Ils ont des responsabilités, des droits, des devoirs. Ils ont des pouvoirs, des compétences, des missions. Ils ont des rôles, des fonctions, des tâches. Ils ont des impacts, des effets, des conséquences. Ils ont des valeurs, des principes, des éthiques. Ils ont des cultures, des traditions, des histoires. Ils ont des identités, des caractères, des personnalités. Ils ont des voix, des opinions, des idées. Ils ont des rêves, des espoirs, des ambitions. Ils ont des rêves, des espoirs, des ambitions.

Je m'abonne à l'avenir INTÉGRAL

Je choisis l'édition suivante :
 Le Courrier (Mouscron)
 Le Courrier de l'Escaut
 Autre édition :

Le journal me sera fourni :
 chez mon libraire*
 à mon domicile par la Poste

Pour une durée de :
 1 an pour 329 € (27,42 €/mois)
 6 mois pour 182 € (30,33 €/mois)
 27,42 €/mois par domiciliation

Ei je profite de mes avantages et services abonnés à découvrir en permanence sur www.lavenir.net/espacesabonnes

Nom : _____
 Prénom : _____
 Rue : _____
 N° : _____ Boîte : _____
 Code postal : _____
 Localité : _____
 Téléphone : _____
 GSM : _____
 Date de naissance : _____
 E-Mail : _____
 N° de compte : _____
 Signature : _____

*Mentions obligatoires pour l'abonnement en librairie
 Infos indispensables et disponibles sur www.lavenir.net/libraires

Nom de la librairie : _____
 Rue : _____
 N° : _____ Boîte : _____
 Code postal : _____
 Localité : _____

Je renvoie ce coupon :
 - par courrier, sans frais de timbre, j'indique sur l'enveloppe : Code-réponse-Éditions de l'Avenir + Abonnez-vous - DA 852-897-4 5004 Bouge.
 - par fax : 081/23 62 01
 ou je me rends sur le site www.lavenir.net/abo

Pour toute information complémentaire, je contacte le service clientèle : 081/23 62 00

Les informations recueillies sur ce document sont reprises dans le traitement automatisé des Éditions de l'Avenir SA et peuvent être transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vertu de la loi du 08/12/92 relative à la protection de la vie privée. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à des tiers, cochez cette case

Date limite de souscription : 31 octobre 2018

Intéressé par L'avenir en version numérique uniquement ?
 Infos sur : www.lavenir.net/abo

WALLONIE PICARDE

Un levier puissant p



« Je suis contre le cumul financier, mais le cumul des fonctions est à certains moments une opportunité. »
Daniel SENESAEL député PS,



Même dans l'opposition, les deux députés fédéraux PS Delannois et Senesael estiment qu'ils peuvent agir au Parlement en faveur de leur région. Explications...

● **Pascal LEPOUTTE**

On sait qu'en cette période particulière, un peu de publicité n'est jamais malvenu. Alors, à l'occasion de la cérémonie des vœux – une première ! – d'Ahmed Laaouej, chef de groupe PS à la Chambre des représentants, les parlementaires du parti socialiste ont convoqué la presse régionale. Pour Daniel Senesael (Estaimpui) et Paul-Olivier Delannois (Tournai), l'occasion était belle d'évoquer leur travail quasi quotidien au Palais de la Nation, 11, rue de Louvain à Bruxelles. « Ce qui est important et intéressant pour la Wallonie picarde, c'est qu'une fois que vous êtes ici, vous pouvez poser une question à n'importe quel ministre présent », explique le bourgmestre tournaisien faisant fonction.

L'obligation de répondre

« Ainsi, il est arrivé dernièrement à la Ville de Tournai d'écrire à la Régie des Bâtiments. Elle n'a pas reçu de réponse. Ce n'est pas grave... Je peux, moi, interroger le ministre qui a la Régie dans ses attributions et il a l'obligation de me répondre. C'est quand même assez pratique pour défendre un dossier, une région, car le ministre sait très bien que si on n'obtient pas de réaction, ou si celle-ci ne nous convient pas, on reviendra la semaine prochaine, ou celle d'après... »

Le mardi et le jeudi, les parlementaires assistent ou participent essentiellement à des commissions (une au minimum) alors que le jeudi à lieu, en général, une séance plénière. « On se répartit les rôles, précise le maire d'Estaimpui. Tournai occupe un rôle central en Wapi parce qu'elle concerne beaucoup de ministres fédéraux : Justice, Défense, Régie des Bâtiments... Dans mon cas, outre la santé, je relaie les préoccupations des citoyens au quotidien. Nous nous sommes élevés contre la loi postale. Ne plus desservir les zones rurales comme la nôtre de façon journalière et assidue par la Poste, cela posait problème : on a fait voter des amendements qui permettent la continuité. Même chose au niveau des finances avec le tax shift, qui enlève des recettes substantielles aux Communes (jusqu'à 10 % de taxe à l'IPP en moins dans les trois ans). Notre travail : voir comment le Fédéral pourra, par ses décisions, leur apporter d'autres sources de revenus. »

Exercer une pression constante

Troisième exemple : « la mobilité, avec la SNCB (abords, propreté, cadences...) : il faut veiller à ce que nos gares soient desservies le mieux possible et prendre en considération la volonté des usagers. On est parvenus par nos interventions conjointes à faire changer des horaires, des cadences de train, à augmenter leur nom-



De nombreux groupes (ici des députés de l'athénée Bara) visitent le parlement, souvent guidés par les « régionaux ».

bre, vers Mouscron notamment alors que la Flandre était plus privilégiée. » Pour Daniel Senesael « avec patience, persévérance et détermination nous pouvons changer le fil des choses. Au Parlement fédéral, on a un levier puissant pour activer le quotidien des gens. » Paul-Olivier Delannois enfonce le clou : « L'évolution des dossiers se fait par la pression, et la pression, c'est ici qu'on peut l'exercer ! » ■

« Pouvoir être bourgmestre et député »

Ces mardi et mercredi, Daniel Senesael participait à la commission Santé au Parlement. Il ne savait d'ailleurs pas à quelle heure il rentrerait chez lui : « Peut-être minuit, parce qu'il y a 119 questions qui seront posées à la ministre des Affaires sociales, dont six émanant de ma part. » Pour l'Estaimpuien, il est important de dire aux citoyens que le travail au fédéral « peut influencer leur quotidien ». Ainsi, on sait qu'en vue de fusionner les zones de police, Jan Jambon leur a envoyé un délégué spécial : la zone du Val de l'Escaut est petite, et pour le ministre, elle doit être rattachée soit aux Collines soit plus particulièrement à Mous-



Daniel Senesael est toujours prêt à intervenir à la Chambre.

cron. « On nous a interrogés... Ce que les gens veulent au niveau de la

sécurité, c'est que la proximité soit la plus grande possible en évitant les zones mammoth comme celle du Tournaisis. Nous voulons que la situation actuelle ne change pas et il a fallu apporter des arguments pour justifier cette volonté d'indépendance. » Le député fédéral représente une voix différente qui est entendue : « Ainsi, on sait que s'il y a dissonance ou discordance, par rapport à Mouscron par exemple, je pourrai intervenir avec une question orale. C'est une particularité du parlement fédéral : quand on a une interpellation, il y a dépôt de motion. Elle passe en séance plénière, durant laquelle un vote doit être émis. » Paul-Olivier Delannois « ne va pas le dire lui-même » poursuit-il,

« mais il est essentiel que le bourgmestre d'une grande ville puisse en même temps être parlementaire. On voit avec l'expérience locale, le retour du terrain... combien les interventions peuvent être pertinentes pour les gens qui placent leur confiance en leurs députés, de quelque parti qu'ils soient. Les villes sont concernées par les compétences fédérales les plus pointues. Paul-Olivier a un rôle considérable à jouer et il doit continuer à le jouer. » Daniel Senesael se dit contre le cumul financier « mais le cumul des fonctions est, à certains moments, une opportunité de citoyenneté, de démocratie et de réponse concrète et pertinente aux interrogations et aux aspirations légitimes des gens. » ■ P.I.

our activer le quotidien des gens



3 Sur les 150 députés au Parlement fédéral, trois représentent la Wallonie picarde : le cdH Christian Brotcorne et les PS Daniel Senesael et Paul-Olivier Delanois.



Une touche de jovialité dans les couloirs moroses



Eda « Au Parlement, les contacts personnels sont possibles pour tout le monde, sauf M. Delannois et le ministre de la Défense Vandeputte », dit Daniel Senesael.

« Nous aurons au moins imposé quelque chose dans ces couloirs parfois un peu moroses du Parlement, sourit Polo Delannois : nous, quand on rencontre quelqu'un, on le salue. Toujours ! » Systématiquement, quand le duo socialiste arrivait, « On disait Bonjour, bonjour... parfois de façon très forte parce que certains ne répondaient pas. Et bien, maintenant on nous répond ! » Ils disent ne pas comprendre que dans une institution, les gens, dans certains cas du même camp, ne se parlent pas : « Apporter un peu de jovialité, pour ne pas dire d'originalité, dans le parlement belge, ça manquait peut être ! » S'ils concèdent que de plus en plus de larges compétences sont transférées au gouvernement wallon, MM. Senesael et Delannois estiment cependant qu'au niveau fédéral, « tu joues dans une autre division ». En termes de personnel politique, de prestige et d'intérêt, « il n'y a pas photo ! » Pour l'Estaimpuien, il y a même moyen de régler des problèmes sans passer par la voie parlementaire classique, par des contacts personnels et du dialogue : « Ainsi, j'arrive toujours un quart d'heure à l'avance, comme Maggie De Block. J'ai pu défendre auprès d'elle le don du sang par les homosexuels, parce que la plupart sont fidèles. Tout n'est pas parfait, mais la loi a été fortement améliorée. » ■ P.I.

VITE DIT

Ça fait partie de l'ambiance...

« Nous formons un beau couple ! », déclarent Paul-Olivier Delannois et Daniel Senesael, qui s'étaient déjà retrouvés ensemble, entre 2004 et 2009, sur les bancs du Parlement wallon. Le tandem a même pris l'habitude de chanter en duo au karaoké des personnalités de Tournai (cette année, ils feront *Twist à Saint-Tropez*) : « Il est rare de voir des gens de la même région et/ou de même parti qui ne se tirent pas dans les pattes. Nous, on a une connivence exceptionnelle ». M. Delannois est membre de la commission Économie, et M. Senesael des commissions Santé publique et Environnement, Climat et Développement Durable et Dieselgate.

« Sans action, la caserne serait fermée »

Paul-Olivier Delannois distingue les questions orales, souvent liées à l'actualité, et les questions écrites, parfois intéressantes en matière de chiffres, qui exigent aussi une réponse mais avec un délai plus long : « Cela nous permet d'avoir un angle d'attaque. Par exemple, concernant, la Régie des Bâtiments, j'ai pu constater en matière de montants d'investissements, des différences assez ahurissantes. Tout ça, c'est aussi de la stratégie. » Les questions, chaque groupe a le droit d'en poser deux lors de la séance plénière hebdomadaire : « C'est là que j'ai pu relayer le manque d'équipement à la prison de Tournai ou en

core la problématique du conflit entre éducateurs et direction de l'Élysée à Mont Saint-Aubert. »

Il avait alors interpellé Kris Peeters : « Lui, je l'ai déjà sérieusement embêté ! », raconte le député fédéral et bourgmestre de Tournai faisant fonction. Pour M. Delannois, « Il n'y en a qu'un qui ne sait pas me sentir ici. Il ne me dit même pas bonjour : c'est mon ami Steven Vandepute, le ministre de la Défense. Parce que j'ai toute une série d'informations là où je me trouve, parce que je suis aussi bourgmestre. Pour l'instant, on reparle plus de délocalisation mais de maintien. Je suis sûr et certain que si je n'avais pas été député fédéral, les casernes militaires de



Une présence au Parlement fédéral permet d'accélérer les choses.

Tournai seraient fermées, quoi qu'en disent certaines personnes

qui se sont réveillées dans le dossier très très tardivement. »

La réflexion peut être appliquée à l'avenir du Palais de Justice de Tournai : « Pendant tout un temps, on disait non à tout projet. Maintenant, Koen Geens commence à parler d'un projet-pilote de nouvelle construction. La pression finit par payer. »

Quant à Jan Jambon, persuadé qu'il n'y avait aucun problème à l'ancienne gendarmerie, toujours occupée, il s'est ravisé après la visite d'un collaborateur sur place : « Je lui avais suggéré qu'on lui mentait. Il m'a confié, quand on s'est revu : " Mon technicien m'a dit que M. Delannois avait raison ! » ■ P.I.